

La CAPEB



La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est l'organisation professionnelle la plus représentative

de l'Artisanat du Bâtiment.

Elle défend les intérêts matériels et moraux des 335 000 entreprises du secteur.

Depuis octobre 2005, la CAPEB est représentée en Centre Alsace par la CAPEB CENTRE ALSACE, présidée par **Michel SCHMITT**, Peintre.

La CAPEB Centre Alsace s'est engagée dès sa création sur nombre de dossiers en particulier :

- La pérennisation de la TVA à 5,5 %,
- L'information sur l'accès aux marchés publics.

La CNAMS



La Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services a pour mission l'étude des problèmes de l'Artisanat des Métiers et des Services, la défense et la promotion des intérêts généraux du Secteur.

La CNAMS représente les 430 000 entreprises artisanales du secteur des services et de la fabrication.

Depuis octobre 2005, la CNAMS est représentée en Centre Alsace par la CNAMS CENTRE ALSACE, présidée par **Pierre SPIEGEL**, Garagiste.

La CGAD



La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail s'efforce de faire valoir la spécificité des entreprises de ce secteur sur le plan économique et social. Attentive à maintenir un savoir-faire de haut niveau, elle participe également activement à la formation professionnelle du secteur.

La CGAD représente 300 000 entreprises relevant à la fois du commerce indépendant et de l'Artisanat de l'alimentation.

La CGAD Centre Alsace a pour Président **Raphaël KEMPF**, Boulanger.

*La CAPEB
La CNAMS
La CGAD
du Centre Alsace*

*Trois syndicats de
branche pour un
objectif commun :*

*Défendre nos
entreprises, nos
métiers et nos
organisations
professionnelles.*

Les syndicats professionnels du Centre Alsace agissent en relation étroite avec les organisations professionnelles et en accord avec elles, en particulier au niveau des Corporations qui y sont associées. Ils assurent la représentation syndicale de l'Artisanat et tous les mandats notamment liés au dialogue social.

En contrepartie de leur adhésion, les membres des syndicats bénéficient de services spécifiques (abonnement à des revues professionnelles, garantie sociale du chef d'entreprise, contrats d'assistance...).

La CAPEB Centre Alsace, la CGAD Centre Alsace et la CNAMS Centre Alsace ont des liens étroits avec les organisations nationales représentatives.

Leur secrétariat est assuré par l'UGA Centre Alsace.

L'action au quotidien

Les dossiers que nous portons actuellement :

- Favoriser l'accès des jeunes aux filières professionnelles,
- Valoriser et promouvoir les métiers et les professions,
- Prendre en compte la spécificité des TPE et de l'Artisanat dans le cadre des réglementations et de la législation,
- Faire reconnaître l'identité économique et sociale de l'Artisanat,
- Alléger les charges sociales,
- Faciliter l'accès des entreprises aux aides régionales spécifiques,
- Réformer le code du travail.

Mais aussi :

- Améliorer les réglementations inadaptées et incohérentes (inaptitude du salarié...),
- Exigence d'une qualification professionnelle,
- Simplifications administratives, (dans tous les domaines, fiscal, social, économique, hygiène, sécurité),
- Tva à 5.5% pour tous les métiers à forte main-d'œuvre,
- Eviter toutes les concurrences déloyales, notamment pluriactivité,
- Lutte contre le travail dissimulé.

Nos résultats, quelques exemples :

Aides économiques :

- Soutien du Conseil Général et Régional pour la réalisation d'audits sociaux et de démarches de motivation du personnel,
- Soutien du Conseil Général pour l'accompagnement individualisé des cédants et repreneurs d'entreprise.

Accès des jeunes aux métiers :

- Mise en place d'actions communes entre l'Education Nationale et les professions artisanales pour promouvoir les filières vers nos métiers (artisans messagers, Artiscopes, réunions d'informations avec les professeurs, les jeunes, les CIO...).

Aides opérationnelles dans l'exercice du métier :

- Dispositif visant à faciliter le stationnement pour les artisans dans la Ville de Colmar,
- Bénéfice d'un contrat groupe d'assistance juridique pour les membres qui le souhaitent ,
- Dispositif d'appui de l'auto-évaluation des risques, de la transmission/reprise d'entreprise, Bourse de l'Emploi.

Emploi :

- Mise en place d'un accord d'épargne salariale au bénéfice des collaborateurs d'entreprise artisanale (PEI-PERCO),
- Dispositif d'appui dans le domaine de l'ingénierie sociale.
- Convention pour la mise en place de chèques vacances pour les salariés des petites entreprises.
- Convention sur les indemnités de fin de carrière.

Nos partenaires privilégiés dans le domaine de l'action économique :

- Le Conseil Régional d'Alsace,
- Le Conseil Général du Haut-Rhin,
- La DCASPL.

*Tous les jours,
nous portons
les dossiers
pour défendre
le monde
de la petite
entreprise,
les artisans
et leurs
conjointes...*

Les moyens

Participation à des groupes de travail,

Proposition d'actions auprès du Conseil Général ou du Conseil Régional,

Mandats dans les différentes instances, en partenariat avec l'UPA Centre Alsace, ou dans les organismes économiques :

- justice,
- formation,
- emploi,
- économie,
- technologie,
- sécurité sociale,
- qualification,
- organismes bancaires, sociaux, consulaires, professionnels.